

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur	Indicateur Calculable	Résultat final	Population envers laquelle l'écart est favorable	Nombre de points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1- Ecart de rémunération en %	Oui	3	Hommes	37	40
2- Ecart de taux d'augmentations individuelles (en nombre équivalent de salariés)	Oui	6.1	Femmes	35	35
3- Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Non	Incalculable absence de retours de congé maternité			15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	Oui	3	Hommes	5	10
Total des points obtenus		77			85
INDEX (sur 100 points)		91			100